

# PROCES VERBAL

DE DEPOUILLEMENT



CDG 27

**Commission Administrative Paritaire - CDG27 - CAP  
A**

**ELECTIONS PROFESSIONNELLES 2022**

**Commission Administrative Paritaire**

DU JEUDI 01 DÉCEMBRE 2022, 10:00 H AU JEUDI 08 DÉCEMBRE 2022, 15:00 H

## Dépouillement du scrutin

Nombre d'électeurs inscrits				371
	Sous enveloppe	Electronique	Total	
Nombre de votants	0	174	174	
Nombre de votes exprimés	0	164	164	
Nombre de votes blancs	0	10	10	
Nombre de votes nuls	0	0	0	
Taux de participation				46,90%

Observations éventuelles :

Rappel : Le bureau de vote contrôle que la somme des suffrages exprimés et des votes blancs émis par voie électronique et par correspondance correspond au nombre de votants de la liste d'émargement électronique.

## Résultats obtenus par chaque liste

Syndicat	Libellé	Nombre de voix
	Liste UNSA TERRITORIAUX 27	36
	Liste SNDGCT	59
	Liste CFDT INTERCO de L'EURE	69

## Répartition et attributions des sièges

	Total
Nombre de représentants titulaires à élire	5
Nombre de représentants suppléants à élire	5

## Calcul du quotient électoral

$$\text{Quotient électoral} = \frac{\text{Nombre de suffrages exprimés}}{\text{Nombre de sièges titulaires à pourvoir}} = \frac{164}{5} = \boxed{32,8}$$

## Répartition des sièges au quotient

$$\frac{\text{Nombre de suffrages obtenus par liste}}{\text{Quotient électoral}} = \boxed{\text{Nombre de siège(s) obtenu(s) par liste}}$$

	Suffrages obtenus	Siège(s)
Liste UNSA TERRITORIAUX 27	36	1
Liste SNDGCT	59	1
Liste CFDT INTERCO de L'EURE	69	2
<b>Total des sièges attribués</b>		<b>4</b>

**4** sièges attribués au quotient

**1** sièges restent à pourvoir à la plus forte moyenne

## Répartition des sièges restant à la plus forte moyenne


$$\frac{\text{Nombre de voix}}{\text{Nombre de sièges attribués} + 1} = \boxed{\text{Moyenne de la liste}}$$

## Attribution du 1er siège supplémentaire

	Moyenne de la liste	Siège
Liste UNSA TERRITORIAUX 27	18	0
Liste SNDGCT	29,5	1
Liste CFDT INTERCO de L'EURE	23	0

Le 1er siège restant est attribué à la liste ayant le plus fort résultat

## Proclamation des résultats

Syndicat	Libellé	Nombre de siège(s)
	Liste UNSA TERRITORIAUX 27	1
	Liste SNDGCT	2
	Liste CFDT INTERCO de L'EURE	2
<b>Total</b>		<b>5</b>

### Règle spécifique en cas d'égalité

Lorsque pour l'attribution d'un siège des listes obtiennent la même moyenne, le siège est attribué à la liste qui a recueilli le plus grand nombre de voix. Si les listes en cause ont recueilli le même nombre de voix, le siège est attribué à celle qui a présenté le plus grand nombre de candidats au titre de l'instance. Si plusieurs de ces listes ont obtenu le même nombre de voix et ont présenté le même nombre de candidats, le siège est attribué par voie de tirage au sort.

Candidats élus en qualité de :

5 sièges titulaires à pourvoir - 5 sièges pourvus				
Syndicat	Sièges	Tit/Sup	Prénom Nom	Fonction
	1	Titulaire	Sandrine THOMAS	attaché
		Suppléant	Alexandra BAUDUIN	ingénieur
	2	Titulaire	Thierry PONCHELLE	attaché principal
		Titulaire	Valérie RUAL	attaché
		Suppléant	Laurence LUCAS	attaché
		Suppléant	Quentin DELPORTE	attaché
	2	Titulaire	Frédéric FOURNIER	ingénieur en chef
		Titulaire	Francoise KATZ	attaché principal
		Suppléant	Léandre ALEXIS	attaché
		Suppléant	Vanina GASLY	conservateur du patrimoine

Observations et contestations éventuelles

Signatures des responsables

Le présent procès-verbal, dressé et clos en 2 exemplaires le jeudi 8 décembre 2022, a été, après lecture, signé par les membres du bureau de vote après mention de leur nom et prénom.

Paris, jeudi 8 décembre 2022

Le Président



Pascal Lehoucq

Le Secrétaire



Patrick Vêch

Les délégués de listes



V. RUAL



A. GAELS